

QUI SOMMES NOUS ?

La Maison de l'environnement, avec les équipes du Grand-Orly Seine Bièvre travaillent sur le Plan Climat Air Energie (PCAET), et proposent un nouveau projet d'exposition à destination des villes du territoire pour 2024, sur le thème : dans quel territoire urbain vivrons-nous en 2050 ?

Cette exposition, composée de 16 panneaux « images », est accompagnée de 2 panneaux « textes » réalisés par l'EPT.
Elle est destinée à l'espace public.



L'APPEL À PROJETS

Le Grand-Orly Seine Bièvre travaille sur son PCAET, marquant une volonté de participer à la décarbonation de l'activité de son territoire pour 2050. Ce défi nécessite une mobilisation de chaque acteur de la société, privé et public, pour permettre aux générations actuelles et futures de vivre dans un monde viable.

Pour les collectivités, les évolutions incontournables dans un proche avenir au plan environnemental et les décisions à prendre en conséquence localement doivent être entendues et comprises par les habitants. C'est un enjeu en soi.

IL EST DONC PROPOSÉ DE TRAVAILLER À UNE NOUVELLE EXPOSITION ITINÉRANTE DANS LES 24 VILLES DU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE QUI RÉPONDE À UN DOUBLE OBJECTIF :

- > **Accompagner** les objectifs du projet de territoire et des plans stratégiques au plan environnemental,
- > **Participer à favoriser** la prise de conscience des habitants sur les impacts du dérèglement climatique en termes de changements à opérer.

Le travail demandé à des créateurs¹ doit aller dans le sens de l'émergence d'un imaginaire ancré dans un territoire² décarboné et résilient en 2050, aux choix des artistes, sans exclusive, les thèmes du vivant, du vivre ensemble, de la citoyenneté, de l'activité humaine, pourront être travaillés .

Trois questions sont posées comme base de ce travail :

- > Selon vous, est-il possible d'imaginer un futur résilient ?
 - > Selon vous, quels aspects de notre vie quotidienne seront les plus bouleversés demain ?
 - > Bref, comment imaginez-vous notre environnement de vie en 2050, dans un environnement décarboné ?
- **L'appel à projets s'adresse** à tous les artistes résidents (adresse personnelle ou professionnelle) dans le territoire Grand-Orly Seine Bièvre ayant une pratique professionnelle dans les domaines de l'art graphique, sans limite d'âge ni de nationalité.
 - **Le jury de sélection**, composé de différents membres de la structure, portera une attention particulière à la cohérence de la démarche artistique proposée, dans sa forme et son contenu. La commande artistique sera de réaliser 16 images légendées, respectant le cahier des charges techniques, constituant le cœur de l'exposition. Deux panneaux de l'EPT accompagneront l'exposition pour donner le cadre de ce travail. 3 dossiers seront sélectionnés. Une rencontre aura lieu avec le jury et chacun des trois candidats. Des esquisses (3 max) seront demandées. Le jury sélectionnera 1 candidat. Les 2 autres seront dédommagés de 150 €.
 - **La réalisation du projet d'exposition** devra être conforme au dossier de candidature retenu (sauf variation discutée avec les membres du jury).
 - **Enfin, le projet doit s'adresser à tous les publics et favoriser une démarche deréflexion sur le sujet posé.** Le dossier retenu bénéficiera d'une commande de 6 000 € de la part de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Un CV
- Le nom et les coordonnées complètes du ou des participants (possibilité de candidature groupée)
- Un dossier artistique comportant des visuels d'œuvres et ou d'expositions déjà réalisées
- Une note d'intention décrivant le projet artistique, correspondant aux prescriptions techniques

Merci d'adresser vos documents en format PDF par mail ou par WeTransfer uniquement à l'adresse suivante : maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre n'apportera pas d'éléments personnalisés et de précisions sur les candidats non retenus.

Des documents (identiques pour les candidats) pourront être communiqués s'ils le souhaitent, sur demande à maison.environnement@grandorlyseinebievre.fr

CALENDRIER

L'exposition est programmée à partir du dernier trimestre 2023, pour une année. Elle tournera dans les villes du territoire de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

- > Lancement de l'appel à projet : avril 2023
- > Date limite de réception des candidatures : vendredi 16 juin 2023
- > Envoi des réponses aux artistes : juillet 2023

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre assure les frais de production de l'exposition. Les villes assurent le transport de l'exposition d'une ville à l'autre ainsi que la communication des événements liées à la présence de l'exposition dans les communes.